

Michał Tymowski

## LA VILLE ET LA CAMPAGNE AU SOUDAN OCCIDENTAL DU XIV<sup>e</sup> AU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE

(Problème des rapports économiques)

*Un apport concret à la discussion sur le modèle économique du développement de l'Afrique précoloniale (mode asiatique de production ou première phase du féodalisme). Après avoir discuté la notion de «ville», l'auteur analyse les rapports entre les centres urbains (les grandes villes en premier lieu) et la campagne dans le bassin du moyen Niger, en adoptant les indices suivants: système fiscal, base économique et structure sociale des communautés urbaines, structure du commerce, artisanat urbain.*

Deux points de vue essentiels se sont heurtés au moment où l'on a voulu définir les villes: le point de vue juridique et le point de vue économique. Dans les études sur l'histoire de l'Europe, c'est le second qui l'a emporté<sup>1</sup>. Pendant bien des années, on a étudié séparément l'histoire des villes et celle de l'agriculture. Et pourtant la définition même des villes implique la nécessité d'étudier leurs connexions avec la campagne. La science historique

---

<sup>1</sup> J. Kulišer a présenté la littérature plus ancienne: *Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters und der Neuzeit*, vol. 1, München-Berlin 1928, pp. 163 - 180. Derniers ouvrages et recueils résumant l'acquis scientifique: *La ville*, dans: *Recueils de la Société Jean Bodin*, vol. VI, VII, Bruxelles, 1<sup>o</sup> partie — 1954, 2<sup>o</sup> partie — 1955; *La città nell'alto medioevo*, «Settimane di studi del Centro italiano di studi sull'alto medioevo», vol. VI, Spoleto 1959; *The Cambridge Economic History of Europe*, vol. III: *Economic Organization and Policies in the Middle Ages*, ed. by M. M. Postan, E. E. Rich, E. Miller, Cambridge 1963; E. Ennen, *Frühgeschichte der europäischen Stadt*, Bonn 1953; *Les différents types de formation des villes européennes*, «Le Moyen Age», vol. LXII, 1956, pp. 397 - 411; H. Plannitz, *Die deutsche Stadt im Mittelalter von der Römerzeit bis zu den Zunftkämpfen*, Köln-Graz 1954. Ouvrages polonais — voir la note 2.

polonaise, entre autres, a présenté ce postulat qui a été réalisé dans une série d'ouvrages monographiques et aujourd'hui cette approche d'ensemble conditionne tout examen de l'histoire des villes<sup>2</sup>.

Les connexions dont il vient d'être question ont revêtu des formes diverses selon le degré de développement économique des populations données, le type d'organisation et le caractère du pouvoir politique. En Europe médiévale, c'étaient avant tout des rapports commerciaux. Les villes, grandes et petites, étaient liées au marché local, leur approvisionnement reposait en majeure partie sur les échanges de marchandises avec le producteur rural. Mais il faut se rappeler que dans le cadre de l'histoire universelle, l'histoire économique de l'Europe est un cas spécifique. C'est

<sup>2</sup> *L'artisanat et la vie urbaine en Pologne médiévale*, «Ergon» (fascicule supplémentaire du «Kwartalnik Historii Kultury Materialnej», vol. III, Varsovie 1962 (ouvrages de A. Gieysztor, W. Hensel, G. Labuda, T. Lalik, K. Tymieniecki, etc.); *Les origines des villes polonaises*, éd. P. Francastel, Paris 1960; A. Gieysztor, *Les origines de la ville slave*, dans: *La citta nell'alto medioevo...*, pp. 279, 303; le même, *Wieś i miasto słowiańskie przed XIII wiekiem, rynki lokalne i regiony ekonomiczne* [La campagne et la ville slaves avant XIII<sup>e</sup> siècle: marchés locaux et régions économiques], «Sprawozdania Wrocławskiego Towarzystwa Naukowego» 1962, pp. 93 - 96; le même, *Villes et campagnes slaves du X<sup>e</sup> siècle*, dans: *Deuxième conférence internationale d'histoire économique*, 1962, vol. II, Paris 1965, pp. 87 - 105; B. Geremek, *Ze studiów nad stosunkami gospodarczymi między miastem a wsią w Prusach krzyżackich w I poł. XV w.* [Les études sur les rapports économiques entre la ville et la campagne dans la Prusse des Chevaliers Teutoniques dans la I<sup>e</sup> moitié du XV<sup>e</sup> s.], «Przegląd Historyczny», vol. XLVII, 1956, pp. 48 - 102; W. Hensel, L. Leciejewicz, *Villes et campagnes*, «Annales ESC», vol. XVII, 1962, n<sup>o</sup> 2, pp. 209 - 222; T. Lalik, *Recherches sur les origines des villes en Pologne*, «Acta Poloniae Historica», Vol. III, 1960; du même auteur: *Kształtowanie się miast za pierwszych Piastów* [Formation des villes sous les premiers Piast], dans: *Początki państwa polskiego* [Les débuts de l'État polonais], vol. 2, Poznań 1962, pp. 107 - 136; M. Małowist, *L'évolution industrielle en Pologne du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> s.*, dans: *Studi in onore di Armando Saporì*, Milano 1957, pp. 573 - 604; Z. Rajewski, *On Research Methods Concerning Settlement Complexes*, «Archeologia Polona», vol. III, 1960, pp. 145 - 156. Récemment, H. Samsonowicz a résumé l'ensemble des recherches polonaises sur les villes: *Badania nad dziejami miast w Polsce* [Recherches sur l'histoire des villes de Pologne], «Kwartalnik Historyczny», vol. LXXII, 1965, n<sup>o</sup> 1, pp. 111 - 126.

précisément dans le sens d'un tel rôle que s'est faite l'évolution des villes de notre continent bien que très souvent, une circonstance relevée par Sombart se trouvât à leur origine, à savoir que des bourgs, entre autres, où les grands dépensaient leur revenu foncier, devenaient des villes. Un tel sens d'évolution souligné dernièrement par H. van Werveke pour l'histoire de l'Europe Occidentale<sup>3</sup>, a également marqué les rapports en Pologne. Ici, c'était dans les *castra* et les *suburbia* qui les entouraient que les revenus étaient dépensés.

Mais l'histoire des villes n'est pas un problème uniquement européen. Au contraire, c'est un problème de l'histoire universelle. Il existait dans les sociétés les plus diverses de grandes agglomérations humaines assumant des fonctions commerciales et artisanales<sup>4</sup>. La présence de tels centres est déjà par elle-même un indice important du degré de développement de la société dans laquelle ils fonctionnent et, en premier lieu, du volume des surplus obtenus dans l'agriculture. Par contre, ce n'est pas toujours un indice univoque de la division sociale du travail et des rapports de marché. Admettre cet indice, ce serait aller loin dans la simplification, étant donné qu'aussi bien les types de villes que leur place dans la vie économique des différentes sociétés n'étaient pas identiques. Le fait que l'histoire des villes présente un caractère universel ne doit pas cacher la diversité qui vient d'être soulignée.

Cette diversité réside avant tout dans le caractère des liens qui unissent la ville à son arrière-pays rural. Ce peuvent être des contacts commerciaux connus par les sources européennes, fondés sur des rapports développés de vente de marchandises, mais à côté des liens de ce type, il en existe d'autres. Les villes pouvaient également baser leur existence sur le tribut qu'elles prélevaient à la population rurale asservie.

---

<sup>3</sup> W. Sombart, *Der moderne Kapitalismus*, vol. 1, München 1924, p. 143 sqq.; H. van Werveke, dans *The Cambridge Economic History...*, vol. III, pp. 3 - 5.

<sup>4</sup> L. Mumford, *The City in History. Its Origins, its Transformations and its Prospects*, London 1961; *Recueils de la Société Jean Bodin...* Différents travaux ont été fondés sur un questionnaire établi; analyse comparative J. Glissen, *Les institutions économiques et sociales des villes vues sous l'angle de l'histoire comparative*, *ibidem*, vol. VII, pp. 5 - 27.

Il a existé hors d'Europe de nombreuses sociétés avancées dans leur développement chez lesquelles on trouvait bien de grandes villes, un commerce et une production artisanale importants, mais où l'économie de marché n'avait qu'un rôle limité du fait que l'écoulement des biens ne se faisait que dans un seul sens, de la campagne vers la ville, en tant que tribut prélevé. C'était seulement à l'échelon central que se produisait la commercialisation d'une partie des excédents accumulés par ce moyen. Il se constituait alors sur cette base un commerce lointain de luxe dont la portée sociale se réduisait aux couches fortunées. Mais on ne destinait au commerce qu'une partie seulement des biens tirés de la campagne. Le reste était réparti centralement, les souverains prenant en considération les besoins divers de l'appareil d'État, entre autres, la demande en produits de l'artisanat. C'est pourquoi on faisait venir des artisans dans les villes, à la cour des souverains qui les nourrissaient et les entretenaient avec une partie du tribut prélevé à la campagne. Les produits de l'artisanat devenaient propriété du souverain qui pouvait les employer à satisfaire les besoins des couches supérieures de la société ou les destiner aux échanges lointains. Dans cette situation, l'artisanat, souvent très développé, n'était pourtant pas lié au marché local <sup>5</sup>.

Ainsi, en adoptant la définition économique de la ville en tant que centre de commerce et d'artisanat, on n'arrive pas à l'uniformisation de la notion car une telle définition ne répond pas à la question de savoir quels étaient les groupes sociaux qui profitaient des échanges commerciaux et qui était l'acquéreur de la production artisanale. D'autre part, en admettant la condition de l'existence des échanges de marché avec l'arrière-pays rural ce qui peut se rapporter aux villes européennes, on laisse en dehors de la définition des agglomérations humaines de beaucoup plus nombreuses et plus grandes, telles qu'il en existait dans d'autres parties du monde. A l'échelle de l'histoire universelle, il est nécessaire d'identifier les différents types de villes.

---

<sup>5</sup> J. Chesneaux, *Le mode de production asiatique. Quelques perspectives de recherche*, dans: *Sur le «Mode de production asiatique»*, Paris 1969, p. 31; I. Sachs, *Nowa faza dyskusji o formacjach* [Nouvelle phase de la discussion sur les formations], «Nowe Drogi», 1966, n° 3(201), pp. 95 - 106.

Le rattachement des villes à la campagne par le système du tribut et par l'écoulement des biens unilatéral et contrôlé par l'État fixe la place des villes dans le modèle théorique du mode de production asiatique<sup>6</sup>. Les villes y sont en même temps les centres du pouvoir politique, le siège du groupe qui perçoit le tribut. L'une des conséquences fondamentales du modèle asiatique a été que les villes se sont détachées du marché local. Il est vrai que l'économie urbaine dépendait du niveau de la production rurale et que, sans les excédents de culture et d'élevage, elle n'aurait pas pu exister. Mais étant donné que l'écoulement des biens de la campagne vers la ville ne se faisait que dans un seul sens, l'agriculteur et l'éleveur n'étaient pas intéressés à développer la production puisque le surplus éventuel leur était enlevé dans le cadre des charges publiques. Et si après s'être acquitté de ses impôts un producteur disposait encore d'une part de ce surplus, il trouvait difficilement à quoi la destiner vu l'absence de relations commerciales avec la ville et l'inadaptation de la production urbaine aux besoins de la campagne.

Les artisans qui, entretenus par l'appareil de l'État, étaient toutefois privés du produit de leur travail, se trouvaient dans une situation analogue. Seuls les petits groupes privilégiés, le souverain et sa cour ainsi que les marchands, tenaient au maintien du système. Ce modèle ou certains de ses éléments sont apparus dans différentes sociétés, que ce soit dans l'Antiquité, au Moyen Age ou dans les temps modernes<sup>7</sup>. Il est cependant difficile d'adopter un schéma uniforme pour toutes ces sociétés; l'extrémisme qui consiste à considérer que tout ce qui n'est pas conforme à l'histoire

---

<sup>6</sup> La seconde condition permettant d'identifier le mode de production asiatique est l'apparition des communautés rurales. Cette question n'entre pas dans le cadre du présent ouvrage.

<sup>7</sup> Des sociétés très diverses, antiques, médiévales ou modernes ont été décrites dans le recueil *Sur le «Mode de production asiatique»*. Voir aussi L. V. Danilova, *Diskussija po važnoj probleme*, «Voprosy Filozofii», 1965, n° 12, pp. 149 - 159; L. S. Vasilev, L. Stučevski, *Tri modeli vzniknovenija i evolucii dokapitalističeskih obščestv*, «Voprosy istorii», 1966, n° 5. Voir aussi des nombreux articles dans «Narody Azii i Afriki», 1955, n° 1 - 5 et «Voprosy istorii», 1966, n° 2, 5, 7, 11.

de l'Europe relève du mode de production asiatique recèle un sérieux danger<sup>8</sup>.

Du point de vue du problème qui nous intéresse, à savoir le caractère des rapports des villes avec la campagne, il se présentait entre autres une différence suivante qu'il existait un modèle unique ou qu'il en existait deux qui se pénétraient mutuellement: le modèle de l'économie marchande ou celui de la perception et de la distribution centrales des biens.

Ces considérations tournent autour de modèles et schémas théoriques. Il reste à se demander comment en réalité se présentent ces relations dans différentes sociétés concrètes<sup>9</sup>.

\*

En ce qui concerne l'histoire de l'Afrique occidentale du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> s., deux conceptions comparatives ont été avancées. L'une, par J. Suret-Canale qui voyait en Afrique des éléments du mode de production asiatique. L'autre, par M. Małowist qui a fait une comparaison avec la première période du féodalisme européen<sup>10</sup>. Le premier de ces chercheurs s'appuyait avant tout sur l'analyse des rapports de production en vigueur dans l'agriculture et sur les fonctions économiques de l'appareil d'État. Mais dans ses considérations, il passait la ville sous silence. Pour sa part, l'analyse de M. Małowist englobait également le caractère de l'économie urbaine, les problèmes de la division sociale du travail, du commerce interrégional et extérieur. Dans la discussion qui s'est dé-

<sup>8</sup> M. Kula, *Państwo Inków — formacja hydrauliczna* [L'État des Incas — formation hydraulique], «Historyka — Studia Metodologiczne», vol. II, 1969, pp. 81 - 88.

<sup>9</sup> Dernièrement, K. Majewski a attiré l'attention sur l'importance d'un matériel concret lors de l'examen de ces modes, *La question du «mode de production asiatique» dans la civilisation égéenne à la lumière des sources archéologiques*, Wrocław 1969.

<sup>10</sup> J. Suret-Canale, *Les sociétés traditionnelles en Afrique Tropicale et le concept de Mode de production asiatique*, dans: *Sur le «Mode...»*, pp. 101 - 133. Il s'agit de la version élargie de l'article publié dans «La Pensée», octobre 1964, n° 117, pp. 21 - 24; M. Małowist, *Wielkie państwa Sudanu Zachodniego w późnym średniowieczu* [Les grands États du Soudan Occidental au bas Moyen Age], Warszawa 1964, p. 202.

roulée au sujet de son livre, on a proposé d'élargir des études sur les rapports des villes avec l'arrière-pays agricole<sup>11</sup>.

Entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, il existait dans le bassin du moyen Niger quatre grands centres urbains. La capitale de l'État du Mali, aujourd'hui petit village de Niani, la capitale du Songhay, Gao, et enfin Tombouctou et Djenné qui les égalaient en importance. L'histoire de ces villes est relativement bien connue<sup>12</sup>. Chacune d'elles s'était formée dans des conditions géographiques différentes, dans un autre milieu ethnique et dans des circonstances politiques distinctes. Et pourtant, leur évolution les a engagées dans une direction analogue, elles sont toutes devenues de grands centres du pouvoir, du commerce lointain et de l'artisanat. On estime qu'entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle la population de chacune de ces villes atteignait une quinzaine de milliers d'habitants, voire même plusieurs dizaines de milliers.

On peut considérer les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles comme une période de transformations particulièrement importantes dans l'économie urbaine des régions étudiées. Cela s'est exprimé tant dans la fondation et le développement de Tombouctou et de Niani que dans le déplacement des centres de peuplement de Gao et de Djenné qui existaient déjà au VIII<sup>e</sup> et au IX<sup>e</sup> siècle. Le fait que ce transfert de bourgs a coïncidé avec le développement des deux autres grandes villes semble confirmer la thèse que c'est justement aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles qu'a pris forme le système urbanistique dans le bassin du moyen Niger qui devait ensuite fonctionner correctement pendant plusieurs siècles. C'est également au cours de

---

<sup>11</sup> I. Sachs, *Możliwości komparatystyki* [Possibilités de comparaison], «Kwartalnik Historyczny», 1965, n° 3, pp. 643 - 644.

<sup>12</sup> M. Małowist, *op. cit.*, pp. 210 - 235; R. Mauny, *Tableau géographique de l'Ouest Africain au Moyen Age*, IFAN, Dakar 1961, pp. 481 - 500, 112 sqq.; le même, *Notes d'archéologie au sujet de Gao*, B IFAN, 1952, pp. 899 - 918; Ch. Monteil, *Une cité soudanaise: Djenné, métropole du delta central du Niger*, Paris 1952, p. 33; le même, *Monographie de Djenné, cercle et ville*, Tulle 1903, p. 259 sqq.; W. Filipowiak, *Contribution aux recherches sur la capitale du royaume de Mali à l'époque du haut Moyen Age (Afrique Occidentale)*, «Archaeologia Polona», vol. X, 1968; du même, *L'expédition archéologique polono-guinéenne à Niani en 1968*, «Africana Bulletin», 1969, n° 11. Pour la suite des références, voir R. Mauny, *Tableau...*

ces deux siècles que se sont produits le développement de la colonisation agricole et l'accroissement de la population rurale. Il est important pour notre sujet d'établir un rapport chronologique réciproque entre les deux processus: le développement de la colonisation agricole et celui des grandes villes<sup>13</sup>. Malheureusement, jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle inclus, les sources sont trop restreintes pour permettre de déterminer le caractère que ces rapports présentaient à l'époque.

Le matériel de documentation concernant les siècles ultérieurs est plus riche quoique, évidemment, incomplet. Jusqu'à présent, dans la littérature, on s'est surtout penché sur le rôle que les quatre grandes villes du Soudan Occidental ont joué dans le commerce extérieur<sup>14</sup>. Quant aux études sur l'importance politique de Niani, de Gao, de Tombouctou et de Djenné, elles sont moins avancées. Encore que les fonctions des capitales du Mali et du Songhay soient mieux connues<sup>15</sup>.

<sup>13</sup> J'ai présenté cette thèse dans: M. Tymowski, *La pêche au Moyen Age dans la boucle du Niger*, «Africana Bulletin», 1971, n° 12, pp. 7 - 26.

<sup>14</sup> E. W. Bovill, *The Golden Trade of the Moors*, Oxford 1958; H. Labouret, *L'échange et le commerce dans les archipels du Pacifique et en Afrique Tropicale*, dans: J. Lacoour-Gayet (réd.), *Histoire du commerce*, vol. III, Paris 1953, pp. 9 - 125; R. Mauny, *Tableau...*, pp. 367 - 380; D. Olderogge, *Zapadnyj Sudan w XV - XIX vv.*, Moskva 1960, pp. 37 - 52; M. Małowist, *Le commerce de l'or et des esclaves au Soudan Occidental*, «Africana Bulletin», 1966, n° 4, pp. 49 - 72; T. Lewicki, *Traits d'histoire du commerce transsaharien. Marchands et missionnaires ibadites au Soudan Occidental et Central au cours des VIII<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles*, «Etnografia Polska», vol. VIII, 1964, pp. 291 - 311. Il se trouve dans ces ouvrages une bibliographie complémentaire.

<sup>15</sup> A propos du rôle politique de Niani et de Gao — Ch. Monteil, *Les empires du Mali, étude d'histoire et de sociologie soudanaise*, «Bulletin du Comité d'Études Hist. et Sc. de l'AOF», 1929, pp. 291 - 447; J. Rouch, *Contribution à l'histoire du Songhay*, IFAN, Dakar 1953, pp. 174 - 177, 192 - 193; R. Mauny, *Tableau...*, pp. 113 - 115, 121 - 124, 498 - 499. Voir aussi la note 12. A propos des chefs de Djenné et de Tombouctou: Jean Léon l'Africain, *Description de l'Afrique*, éd. et trad. par A. Épaulard, vol. 1 - 2, Paris 1956 (cité plus loin Léon l'Africain), vol. II, pp. 468 - 469 et 465; *Tarikh el-Fettach ou chronique du chercheur*, par Mahmoud Kati et l'un de ses petits-fils, texte arabe, traduction française O. Houdas, M. Delafosse, Paris 1964, pp. 64, 84, 86, 96, 104; *Tarikh es-Soudan*, par Abderahman es-Sadi, éd. et trad. par O. Houdas, Paris 1964, pp. 38, 40 - 41, 105, 171 - 172.



En dehors des grandes villes, nous connaissons aussi des centres de moindre importance. Le matériel concernant ces petites villes et les foires n'est pas riche mais permet d'en identifier quelques-unes. Au XIV<sup>e</sup> s., plusieurs petites villes commerciales se sont constituées dans la région de Macina: Zagari, Karsahu, Mema et Diaba<sup>16</sup>. Il existait à côté d'elles un réseau de foires locales disséminées sur tout le territoire enserré dans la boucle du Niger, mais c'était autour de Djenné qu'elles étaient les plus denses<sup>17</sup>.

Hormis les villes commerciales et les foires locales, il existait les centres du pouvoir politique. Dans la littérature, on ne leur a pas consacré jusqu'ici les travaux qu'ils méritent. Les résidences des souverains en faisaient partie également. *Tarikh el-Fettach* rapporte que Chi Ali «avait des résidences royales à Koukiya, à Gao et à Kabara [...] il en avait encore une autre à Ouara»<sup>18</sup>.

Les chefs de province avaient aussi leurs résidences. Nous ne connaissons pas exactement la division administrative du Mali, mais nous savons que certains bourgs servaient de sièges à ces fonctionnaires<sup>19</sup>. Au Songhay, nous en connaissons quelques-uns de nom: Tendirma, Ouara, Direi, Kinkira et Dyibara<sup>20</sup>. Ouara assumait en même temps la fonction de résidence royale. Aucune de ces capitales de province n'est devenue un centre urbain important.

Ce que l'on connaît le mieux, c'est la fondation et le rôle de Tendirma. Construite en 1496 - 1497, c'était la résidence du Kourmina-fari, le plus grand dignitaire de l'Empire du Songhay après l'Askia. Tendirma n'est jamais devenue un grand centre urbain quoique des efforts énergiques aient été déployés pour la développer<sup>21</sup>.

<sup>16</sup> Textes et documents relatifs à l'histoire de l'Afrique. Extraits tirés des voyages d'Ibn Battouta, trad. et annot. par R. Mauny, V. Monteil, A. Djenidi, S. Robert, J. Devisse, Dakar 1966 (cité plus loin Ibn Battouta), pp. 46 - 48, 68 - 69; *Tarikh el-Fettach...*, p. 314.

<sup>17</sup> Ibn Battouta, pp. 46, 71; *Tarikh es-Soudan*, p. 24.

<sup>18</sup> *Tarikh el-Fettach...*, p. 85.

<sup>19</sup> Ibn Battouta, pp. 68 - 69, 71 - 72.

<sup>20</sup> *Tarikh el-Fettach...*, pp. 85, 152.

<sup>21</sup> *Tarikh el-Fettach...*, pp. 118, 169 - 170, 236, 324; *Tarikh es-Soudan*, p. 209; A. Bonnel de Mézières, *Reconnaissance à Tendirma et dans la région de Fati*, «Bulletin de la Section de Géographie du Comité des Travaux Hist. et Scient.», vol. XXIX, Paris 1914, pp. 128 - 131.

Les autres résidences de chefs de province avaient une importance et un rôle moindres que ceux de Tendirma. Il en est qui ne sont même pas mentionnées dans les sources. Les données ci-dessus prouvent qu'en dehors des quatre grandes villes bien connues dans la littérature, Niani, Gao, Tombouctou et Djenné, il existait aussi dans la période étudiée, des centres de moindre importance. Certains, Zaghari, par exemple, présentaient un caractère nettement commercial; beaucoup d'autres étaient des résidences de souverains ou de chefs locaux. Nous ne savons pas si, étant centres de pouvoir, ils avaient un caractère urbain du point de vue économique. On peut penser, mais seulement *ex silentio*, que le réseau urbain, ne correspondait pas à la division administrative. Le facteur politique à un échelon aussi élevé que celui d'une province d'État était économiquement trop faible pour devenir une base de développement des villes. C'est là un indice important du niveau de l'économie et du peu d'élan des processus de formation des villes.

Nous savons d'autre part qu'il existait un réseau de foires. Il semble que la formation des foires ait donc été liée à des facteurs économiques et non à l'emplacement des sièges du pouvoir.

Les centres urbains et les sièges des pouvoirs centraux et locaux s'appropriaient les surplus obtenus par le travail dans l'agriculture. La littérature a déjà expliqué sous de nombreux aspects le problème de la constitution des surplus à la campagne dans le Soudan Occidental. J. Suret-Canale a étudié le rôle de ces surplus dans la création d'une société de classes et de l'État<sup>22</sup>. M. Małowist a également attiré l'attention sur le côté économique de ce problème, sur l'existence de réserves de production et sur les grandes possibilités de l'économie rurale de la région étudiée. Les surplus obtenus dans l'agriculture ne satisfaisaient pas les besoins locaux seulement, de plus les produits alimentaires étaient exportés au Sahara<sup>23</sup>. On peut admettre, que le degré de développement de l'éco-

---

<sup>22</sup> J. Suret-Canale, *Afrique Noire Occidentale et Centrale. Géographie — Civilisation — Histoire*, Paris 1968, pp. 86 - 130.

<sup>23</sup> M. Małowist, *Wielkie państwa...*, pp. 232 - 235, 334, 342 - 345; du même auteur, *The Social and Economic Stability of the Western Sudan in the Middle Ages*, «Past and Present», April 1966, n° 33, pp. 3 - 15.

nomie urbaine constitue un critère du volume des surplus obtenus<sup>24</sup>.

Cela ne signifie pourtant pas que l'économie urbaine s'appropriait absolument tout le surplus. Nous savons qu'il en restait une partie à la campagne. C'étaient les représentants des échelons inférieurs de l'appareil d'État, habitant hors des villes, qui en disposaient, et une partie demeurait aux mains des paysans et était échangée aux foires de village. Les échanges de biens et de marchandises à la campagne même ne relèvent pas du domaine de cet ouvrage. Ils n'en ont pas moins une importance indirecte pour l'étude des rapports entre la ville et la campagne. En effet, il n'est pas sans importance de connaître la part que prenait la ville et celle qui restait à la campagne. Il se pose alors la question de savoir pourquoi la ville n'absorbait pas la part de surplus de l'économie rurale.

Avant de passer à l'étude des rapports entre la campagne et la ville, je tiens encore à signaler une question importante du point de vue de ce sujet, à savoir si la campagne était l'unique fournisseur de la ville en produits alimentaires. La ville avait encore un fournisseur dans le commerce extérieur dans le cadre duquel on importait du sel, un peu de dattes et des marchandises de luxe (par ex. du sucre)<sup>25</sup>, qui ne pouvaient cependant jouer un grand rôle dans l'alimentation de la population urbaine. Ces marchandises constituaient plutôt un objet de luxe pour les personnes les plus riches. On ne peut donc pas voir dans le commerce extérieur une source importante d'approvisionnement des villes du Soudan Occidental en produits alimentaires.

Il existe par contre le problème de la production végétale et animale de la ville elle-même. Il n'est pas exclu qu'une partie de la population urbaine s'occupait d'agriculture, d'autant plus

---

<sup>24</sup> Cf. discussion sur le potentiel de production de l'économie rurale du Mali et du Songhay. A. G. Hopkins, *Underdevelopment in the Empires of the Western Sudan*, «Past and Present, July 1967, n° 37, pp. 149 - 156. Réponse de M. Malowist, *ibidem*, pp. 157 - 162.

<sup>25</sup> A propos du commerce — voir la note 14. La description de source du commerce la plus complète: Léon l'Africain, vol. II, p. 471. *Ibidem*: dattes p. 465, sucre p. 89. Voir aussi R. Mauny, *Tableau...*, p. 368.

que c'est l'un des traits caractéristiques de nombreuses villes à l'époque préindustrielle<sup>26</sup>.

Les centres locaux du pouvoir au Mali et au Songhay étaient probablement de grands villages. Mais en ce qui concerne l'importance de l'agriculture dans les quatre grandes villes, on n'en trouve nulle part de mentions directes dans les sources. Nous avons cependant des informations indirectes que nous fournissons l'analyse de la situation géographique des villes et leur configuration spatiale.

Tombouctou se trouvait dans une zone climatique où l'agriculture était limitée à la seule vallée du Niger. Quant à la ville même, elle était entourée de dunes et n'occupait qu'un petit espace sablonneux. C'est pourquoi le travail de la terre ne pouvait pas se développer, pas plus dans la partie où se trouvaient les maisons que dans les environs. Gao était placé dans une situation analogue bien que les environs immédiats de la ville ne fussent pas si stériles que les alentours de Tombouctou. Mais cela ne concerne que les sols de la vallée du fleuve<sup>27</sup>.

Djenné était située dans une zone climatique très favorable à l'agriculture, mais sur un îlot du fleuve ce qui, du point de vue de la superficie y aurait sérieusement réduit les possibilités de travailler la terre. Par contre, il n'est pas exclu que la population y ait organisé la production agricole sur les terres qui entouraient la ville mais qui se trouvaient de l'autre côté du fleuve<sup>28</sup>.

<sup>26</sup> G. Sjöberg, *The Preindustrial City*, University of Texas 1960, pp. 36, 48, 81, 100, 112, 122, 188.

<sup>27</sup> Léon l'Africain, vol. II, p. 469, a écrit nettement qu'il n'y avait pas un seul verger ou jardin autour de Tombouctou. Situation de la ville, R. Mauny, *Tableau...*, pp. 496 - 498. A propos de Gao — *ibidem*, pp. 112 - 114, 498 - 499.

<sup>28</sup> L'organisation de la production agricole par la population des villes est bien certifiée pour le XIX<sup>e</sup> siècle, par ex. R. Caillié, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné*, Paris 1830, vol. I, pp. 413, 417, vol. II, p. 38. Ce problème a été étudié par B. Nowak, *Czarni kupcy Mandingo w Afryce Zachodniej w okresie przedkolonialnym [Marchands noirs Mandingues en Afrique Occidentale dans la période pré-coloniale]*, Warszawa 1970 (texte dactylographié à la bibliothèque de l'Institut d'Histoire de l'Université de Varsovie). Nous ne savons pas si la situation était identique entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> s., les sources n'en faisant pas mention.

C'est Niani qui présentait les meilleures conditions de production agricole dans la ville même. La cité était située sur un territoire fertile. Contrairement aux trois autres grandes villes qui n'occupaient qu'un emplacement réduit, et où la construction était compacte, elle était très étendue<sup>29</sup>. Cette disposition spatiale de Niani permet de supposer qu'une partie de sa population s'occupait de l'agriculture. Cela peut concerner les formes de culture intensive, par exemple les légumes et les fruits.

Il est donc vraisemblable que la population de Niani et celle de Djenné tiraient de leur propre production urbaine une partie de leur ravitaillement. Mais étant donné l'ampleur de ces agglomérations, cette production ne pouvait pas constituer leur principale source d'approvisionnement en denrées alimentaires. Dans le cas de Gao, la production agricole dans la ville même est peu vraisemblable et en ce qui concerne Tombouctou, elle est à peu près totalement exclue. Aussi la campagne était-elle le principal fournisseur des grandes villes du Soudan Occidental en produits alimentaires.

L'étude des rapports entre les villes et l'arrière-pays agricole peut englober surtout les grands centres. Ce sont les sources qui en décident. Mais même dans ce cas, le matériel ne permet pas d'appliquer les méthodes statistiques et oblige à se fonder sur des indices. On a donc adopté les indices suivants: le système fiscal; les sociétés urbaines, leur composition et les bases économiques de l'action des différents groupes de la population des villes; la structure du commerce; l'artisanat urbain.

\*

Il existait au Mali et au Songhay des moyens différents de prélever les impôts. Les territoires de ces deux États n'étaient pas uniformes, il y entrait des provinces qui constituaient la souche de l'État et qui étaient directement administrées par les souverains et leurs fonctionnaires, et à côté de ces provinces, des

---

<sup>29</sup> Ibn Battouta, p. 50; Al Omari, *Masalik el Absar fi mamlik el-Amsar*, trad. et annot. par Gaudefroy-Demombynes, Paris 1927, p. 60; Léon l'Africain, vol. II, p. 466; W. Filipowiak, *op. cit.*, texte et plans.

organismes plus petits d'État ou de tribus administrés par les dynasties locales et devant payer un tribut annuel. Nous savons que ces tributs étaient surtout payés en nature, en biens dont la production caractérisait l'économie de la région ou du groupe ethnique donnés<sup>30</sup>. Étant donné que l'agriculture était la base de l'économie de la majeure partie des territoires du Mali et du Songhay, les tributs typiques étaient certainement payés en grains et en animaux d'élevage.

Les produits prélevés tous les ans au titre de tribut parvenaient aux capitales du Mali et du Songhay. C'était là également qu'on emmagasinait et que l'on répartissait les surplus ainsi obtenus<sup>31</sup>. Dans ce système, un grand rôle revenait aux centres du pouvoir, résidences des chefs. C'était là justement que l'on ramassait les tributs prélevés à la campagne, céréales, coton, animaux. Une partie était consommée sur place, l'autre acheminée vers les pouvoirs centraux.

Hormis le prélèvement des tributs, il existait un autre système organisé et utilisé directement par le souverain et l'administration centrale de l'État. C'était le système ministériel institué au Mali au XIII<sup>e</sup> siècle et adopté au Songhay au XV<sup>e</sup> siècle. L'organisation ministérielle était prévue pour satisfaire les besoins de l'armée<sup>32</sup>.

C'est donc aux lieux de stationnement des troupes que l'on fixait la direction dans laquelle s'écouleraient les biens prélevés aux asservis. Nous savons en toute certitude qu'il se trouvait en permanence des détachements militaires à Gao, sous le comman-

<sup>30</sup> Le paiement des tributs — *Tarikh el-Fettach...*, p. 65; Léon l'Africain, vol. II, p. 464; Al Omari, pp. 58 - 59. Paiement en nature (*Tarikh el-Fettach...*, pp. 57, 71).

<sup>31</sup> A propos des greniers des souverains et des riches de Gao, *Tarikh el-Fettach...*, pp. 180, 186 - 187. Au cours des fouilles effectuées à Niani, on a trouvé dans les couches de la fin du Moyen Age du grain emmagasiné dans les greniers (W. Filipowiak, *op. cit.*).

<sup>32</sup> R. Karpiński, *Organizacja służebna a problem kast w Zachodnim Sudanie [L'organisation ministérielle et le problème des castes au Sudan Occidental]*, «Przegląd Historyczny», vol. LVII, 1966, n° 2, pp. 235 - 250; *Tarikh el-Fettach...*, pp. 20 - 21, 107 - 111. La définition de l'organisation ministérielle — voir: K. Modzelewski, *La division autarchique du travail à l'échelle d'un État: l'organisation «ministérielle» en Pologne médiévale*, «Annales ESC», 1964, n° 6, pp. 1125 - 1138.

dement direct de l'Askia, à Kabara, près de Tombouctou où commandait un balama et à Tendirma, sous les ordres du Kourmina-fari<sup>33</sup>. Les sources n'attestent pas directement le maintien de garnisons permanentes dans les autres villes et les centres du pouvoir local, mais il est vraisemblable, surtout à la lumière du grand rôle qu'ont joué certains commandants tels que Dendi-fari, Benga-farma, Hombori-Koi<sup>34</sup>. Il est donc absolument certain que les produits du travail des asservis étaient envoyés à Gao, à Kabara et à Tendirma et il est possible qu'ils l'aient été vers d'autres centres également. C'est là aussi que l'on emmagasinait probablement l'équipement et les réserves pour la population en cas de mobilisation d'urgence.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, les souverains de Songhay développèrent un autre système qui leur fournissait avant tout les produits alimentaires. C'étaient les propriétés foncières leur appartenant directement<sup>35</sup>. Et dans ce cas également, les récoltes étaient envoyées aux sièges des souverains. Les sources confirment que les récoltes provenant de ces domaines étaient aussitôt emmagasinées dans les greniers de Gao et de Tombouctou. Dans ce cas, les biens ne s'écoulaient pas uniquement dans un sens. En échange des livraisons correctes de récoltes, les administrateurs des domaines de l'Askia qui résidaient à la campagne recevaient tous les ans des dons de tissus, de sel et de noix de cola.

Ainsi les systèmes de prélèvement des tributs, aussi bien les tributs annuels imposés aux territoires moins étroitement rattachés au Mali ou au Songhay, que les impôts dont étaient accablés les asservis, ou les récoltes ramassées dans les domaines des souverains étaient organisées de façon qu'une grande partie et peut-être même

<sup>33</sup> *Tarikh es-Soudan*, pp. 133, 136, 185, 199 (Gao), 190, 196, (Tendirma), 186 (Tombouctou), 197, 199 (Kabara); *Tarikh el-Fettach...*, pp. 239, 258 (Gao), 236, 258 (Tendirma), 231 (Kabara).

<sup>34</sup> Nous avons des indices de l'existence d'une garnison à Kukia (*Tarikh es-Soudan*, p. 133). A propos de l'importance des commandants *Tarikh es-Soudan*, pp. 129 - 130, 150, 158, 165 - 167, 191, 199, 205; *Tarikh el-Fettach...*, pp. 13, 89, 118, 124, 150, 240, 260.

<sup>35</sup> M. Tymowski, *Les domaines des princes du Songhay. Comparaison avec la grande propriété foncière en Europe au début de l'époque féodale*, «Annales ESC», novembre - décembre 1970, n° 6, pp. 1637 - 1658; *Tarikh el-Fettach...*, pp. 178 - 180, 211.

la majeure partie de ces tributs parvenait aux villes les plus grandes et qui étaient en même temps résidences, Gao, Tombouctou, Niani, ainsi qu'aux centres moins importants du pouvoir parmi lesquels c'est Tendirma que nous connaissons le mieux. Les sièges des chefs locaux jouaient un rôle intermédiaire, ils constituaient une étape de transit des tributs en direction des principaux centres et une partie de ces tributs y était également consommée sur place. Dans tous les cas, l'écoulement des biens était organisé par l'appareil d'État et sa direction essentielle allait du producteur aux représentants du pouvoir. Le transport fluvial, très pratique et peu coûteux, permettait de faire venir les tributs de territoires éloignés ce qui contribua au développement de grands centres urbains<sup>36</sup>.

Les tributs stockés dans les villes avaient des destinations diverses. Une grande partie servait à couvrir les besoins de consommation de l'appareil fortement développé de l'État, des multiples courtisans, dignitaires et serviteurs<sup>37</sup>.

Les détachements militaires stationnés dans les villes, les cours des princes et des chefs éminents n'épuisent pas la liste des groupes de population entretenus sinon entièrement, du moins en grande partie, par le souverain, c'est-à-dire grâce aux tributs que ce souverain faisait venir dans les villes.

Cette liste comprenait aussi les ulémas qui vivaient surtout dans les villes en tant que centres de propagation de l'islam<sup>38</sup>. Leurs sources de revenus étaient très diverses. La rétribution qu'ils recevaient pour leur travail d'enseignants, les revenus qu'ils tiraient de l'exercice de la justice et du commerce jouaient

<sup>36</sup> M. Tymowski, *Le Niger, voie de communication des grands États du Soudan Occidental jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, «Africana Bulletin», 1967, n° 6, pp. 73 - 95; R. Smith, *The Canoe in West African History*, «Journal of African History», 1970, n° 4, pp. 515 - 533.

<sup>37</sup> Le nombre des courtisans au cours: — Al Omari, pp. 65 - 70, Ibn Battouta, pp. 52, 58 - 60; *Tarikh el-Fettach...*, pp. 13, 14, 111, 158, 189 - 190, 215 - 216, 219; *Tarikh es-Soudan*, pp. 145, 170, 188.

<sup>38</sup> J. S. Trimmingham, *Islam in West Africa*, Londres 1959; E. A. Tarverdova, *Rasprastranenie islama v Zapadnoj Afrike*, Moskva 1967, pp. 38 - 48; B. Stępniewska, *Portée sociale de l'islam au Soudan Occidental aux XIV<sup>e</sup> - XVI<sup>e</sup> siècles*, «Africana Bulletin», 1971, n° 14, pp. 35 - 58 (les villes et l'islam, pp. 42 - 44).



sûrement un grand rôle en cette matière. Mais l'une de leurs principales ressources était le travail qu'ils accomplissaient pour l'État et en échange duquel le souverain comblait de ses libéralités tant les ulémas que les mosquées<sup>39</sup>. Les biens qui constituaient ces dons provenaient très souvent aussi des tributs.

Dans des cas exceptionnels, des ulémas remarquables recevaient du souverain une donation en terre et en hommes. Du point de vue du problème de l'écoulement des biens entre la campagne et la ville cela ne changeait en rien la situation. L'uléma, qui habitait la ville, jouissait des biens que lui fournissait la population rurale qu'il avait reçue en don.

Les souverains accordaient aussi des donations aux institutions religieuses. Nous connaissons le cas du cadi de Tombouctou à qui fut remis un domaine dit «Le jardin des pauvres» dont les récoltes devaient être destinées à aider les pauvres de la ville<sup>40</sup>.

Les conditions de cette donation font apparaître un nouveau problème, l'existence des pauvres dans les villes. C'était également un groupe social dont la vie dépendait en grande partie des tributs venant de la campagne. L'Islam prescrivait aux fidèles de faire l'aumône aux pauvres. Aussi les souverains et les dignitaires de l'État qui propageaient cette religion jugeaient-ils de leur devoir de se conformer à cette prescription<sup>41</sup>. Les moyens destinés aux aumônes provenaient avant tout des tributs versés par la population rurale.

À côté des groupes de population urbaine qui vivaient entièrement ou partiellement grâce aux tributs payés par la population de la campagne, d'autres groupes travaillaient dans les villes, en premier lieu les marchands, les artisans, les travailleurs du bâtiment, ceux qui étaient employés dans les transports locaux ainsi que le personnel des barques du Niger et les voyageurs des caravanes du Sahara qui séjournaient temporairement dans les villes. En ce qui concerne les membres de ces groupes, ou bien ils n'avai-

<sup>39</sup> *Tarikh el-Fettach...*, pp. 30, 137, 198 - 199, 200, 207, 261; *Tarikh es-Soudan*, p. 179.

<sup>40</sup> *Tarikh el-Fettach...*, p. 211. Il s'agissait certainement d'une donation sous forme d'ouakf (houbous).

<sup>41</sup> *Tarikh el-Fettach...*, pp. 199, 261 (aumônes venant des Askias), p. 187 (du riche).

ent ni le droit, ni la possibilité d'obtenir les biens provenant des tributs, ou bien ils étaient entretenus partiellement par l'appareil d'État et ils tiraient le reste de leurs moyens d'existence du travail et de la production qu'ils livraient au marché.

C'est entre autres dans l'analyse de la structure du marché du Soudan Occidental que l'on trouvera la réponse à la question de savoir d'où ces gens-là tiraient leurs moyens d'existence et quels étaient leurs liens économiques avec l'économie rurale.

Le commerce est un domaine de l'économie du Soudan Occidental assez largement étudié<sup>42</sup>. Bornons-nous donc à en établir les structures et à situer les fonctions des villes dans l'organisation des échanges.

Le commerce extérieur est le problème qui a le plus attiré les chercheurs. Cette ségrégation du matériel et des problèmes a en outre obligé à séparer le commerce interrégional du commerce local. Cette tendance a trouvé son expression la plus complète dans l'ouvrage de R. Mauny qui embrasse tout le matériel de source dans le schéma: commerce local, interrégional et extérieur. D'autres études ont été consacrées au commerce de différentes marchandises, surtout l'or et le sel. Elles ont mis en évidence deux questions: d'abord l'existence d'un commerce de luxe, de marchandises de grande valeur à côté d'un commerce ordinaire, de marchandises peu coûteuses de nécessité quotidienne. D. Olderogge a eu le mérite de formuler nettement cette question. Il attribue un rôle essentiel à l'échange des produits alimentaires provenant de la zone du sahel et de la savane contre le sel extrait au Sahara. Par contre, il considère que l'échange de l'or et des esclaves du Soudan contre des marchandises provenant de l'Europe, du Maghreb et de l'Égypte jouait un moindre rôle, voire un rôle marginal dans l'ensemble de l'économie. La seconde question a été posée par M. Małowist qui a dégagé le rapport qui existait entre le commer-

---

<sup>42</sup> La description de la structure du commerce citée plus loin a été basée sur les données citées dans la littérature indiquée à la note 14 et sur les textes de source suivants: Léon l'Africain; Al Omari; Ibn Battouta; *Tarikh el-Fettach...*, V. Fernandes, *Description de la Côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal*, éd. et trad. P. de Cenival, Th. Monod, Paris 1938.

ce de luxe et les couches supérieures de la société. M. Małowist s'est opposé à la conception radicale des problèmes ne voyant que les échanges de luxe ou, au contraire, que les échanges de marchandises d'usage courant.

Le fait que nous ayons adopté les schémas décrits plus haut, qui se sont avérés scientifiquement utiles et ont abouti à une étude multilatérale du commerce ne nous libère pas du devoir de penser aux connexions intervenant entre les différentes branches du commerce.

La pratique de l'échange du sel du Sahara contre des céréales de la zone soudanaise que D. Olderogge considère comme le principal secteur des échanges, a été prouvée. Mais cet échange ne pouvait pas se faire indépendamment du commerce des autres marchandises. Car il y avait une disproportion fondamentale entre le volume de la demande en produits alimentaires au Sahara et celui de la demande de sel au Soudan Occidental. Cette disproportion était due aux différences démographiques; la population de la zone agricole était incomparablement plus nombreuse que celle des oasis sahariennes et des nomades qui transportaient le sel. La demande en produits alimentaires était donc limitée à cause du petit nombre d'habitants du Sahara alors que la nombreuse population de la zone soudanaise créait une demande de grandes quantités de sel. Étant donné ces différences dans la demande, il y avait trois possibilités d'équilibrer la balance commerciale.

1° Le prix des produits alimentaires pouvait être élevé et celui du sel, bas. Mais tous les textes de source démentent le bas prix du sel; ils soulignent au contraire que dans le sud, dans la zone agricole, le sel était une marchandise chère.

2° L'importation de produits alimentaires couvrait les besoins des habitants des oasis sahariennes, surtout là où se trouvaient des mines de sel, et des nomades qui le transportaient, mais le sel apporté en échange ne couvrait qu'en infime partie la demande du Soudan Occidental. J'estime que la situation ne se présentait pas d'une façon aussi exagérée car le sel que l'on rencontrait comme marchandise aux foires de village était aussi un moyen de paiement du commerce local. Mais une telle tendance existait, c'est-à-dire que le sel était cher et que la quantité importée ne couvrait entièrement ni les besoins, ni la demande.

3° Au Soudan Occidental l'importation de sel était équilibrée par l'exportation non seulement de produits alimentaires, mais également d'autres marchandises.

A la lumière des sources, cette troisième possibilité semble la plus vraisemblable. On exportait du Soudan outre les produits alimentaires, des produits de l'artisanat, surtout du fer, des articles en fer de peu de valeur, des outils, des armes et des tissus de coton. Mais dans ce cas également l'exportation des produits était limitée par le petit nombre d'habitants du Sahara qui les achetaient. Ce n'étaient donc pas seulement les produits alimentaires et artisanaux qui pouvaient équilibrer la balance du commerce du sel, mais une autre marchandise. Cette balance était équilibrée par l'exportation de l'or et des esclaves ainsi que de quelques autres marchandises en excédent.

Cela veut dire qu'il existait un lien entre le commerce du sel et des produits alimentaires et celui de l'or, des esclaves et des marchandises de luxe. Toucher à quelconque des secteurs de ce commerce devait gêner l'échange dans les autres.

La question des connexions du commerce local avec le commerce interrégional et transsaharien se présentait de la même façon. Pour l'examiner, il faut tenir compte de l'origine des marchandises que l'on destinait au commerce transsaharien. En effet, ces marchandises pouvaient venir soit du commerce, et leur source était alors le commerce local et interrégional, soit des tributs. En ce qui concerne l'or, une partie, surtout au Mali, provenait des impositions que les souverains prélevaient aux tribus soumises des régions aurifères, et une partie, du commerce.

Les produits agricoles destinés au commerce avaient également une double provenance: les tributs et le commerce des produits alimentaires. En ville, les greniers à blé se trouvaient entre autres aux mains des marchands, y compris de marchands qui habitaient provisoirement le Soudan Occidental et qui, par conséquent, n'avaient aucun droit aux tributs. Les marchands se procuraient les produits alimentaires par achat. Par exemple, de nombreuses foires se développèrent autour de Djenné car cette région constituait l'arrière-pays rural de Tombouctou<sup>48</sup>. On y pro-

<sup>48</sup> *Tarikh es-Soudan*, p. 222; *Tarikh el-Fettach...*, pp. 278 - 279; Léon l'Africain, vol. II, pp. 468 - 470 (les greniers); *Tarikh es-Soudan*, p. 24 (les foires).

cédait certainement à l'achat de marchandises agricoles qui étaient ensuite envoyées de Djenné à Tombouctou. De cette façon, dans le secteur des produits alimentaires, une partie des marchandises destinées à être exportées au Sahara et à couvrir les besoins des villes provenait du commerce local. Les petits marchands achetaient des quantités minimales de céréales aux foires des environs. Mais en somme la masse de marchandises transportées dans les villes était grande. Les céréales qui arrivaient à Djenné étaient en partie consommées sur place et en partie envoyées à Tombouctou pour l'approvisionnement de la ville et pour l'exportation au Sahara. Ainsi, dans le commerce des produits alimentaires, il existait un lien entre les échanges locaux, interrégionaux et extérieurs.

Comme les produits alimentaires, les produits de l'artisanat envoyés au Sahara provenaient soit des tributs que les souverains prélevaient aux asservis, soit de l'achat aux foires locales. Le tissage du coton était étroitement lié à l'économie rurale étant donné que la campagne fournissait la matière première. Le coton était acheté aux foires et transporté dans les villes. Dans ce secteur également le fournisseur était la région de Djenné. Léon l'Africain indique que l'on emportait de cette ville non seulement du lait, du pain et des céréales, du miel, mais également des tissus de coton et que ce commerce procurait de grands profits aux marchands<sup>44</sup>.

À côté des produits alimentaires, des produits de l'artisanat et de l'or, les esclaves constituaient une importante marchandise dans le commerce soudanais. C'était l'État qui en était le principal fournisseur car les esclaves provenaient avant tout des incursions chez les tribus animistes. Un certain nombre d'esclaves provenaient du tribut en enfants que les souverains prélevaient à la population asservie. Il est possible aussi que l'esclavage ait été l'une des peines infligées par l'appareil d'État<sup>45</sup>. Cette marchan-

---

<sup>44</sup> Léon l'Africain, vol. II, p. 465. À propos de la culture du coton et du tissage, Ch. Monteil, *Le coton chez les Noirs*, «Bulletin du Com. d'Études Hist. et Sc. de l'AOF», 1926, pp. 585 - 684.

<sup>45</sup> Al Omari, pp. 73 - 81; A. Malfante dans Ch. de la Roncière, *Découverte d'une relation de voyage datée du Touat et décrivant en 1447 le bassin du Niger*, «Bulletin de la Société de Géographie», Paris

dise spécifique du commerce extérieur ne rattachait donc pas ce commerce à l'échange local.

La plus grande partie des marchandises importées au Soudan Occidental provenaient du commerce. On peut supposer qu'à partir du moment où le Songhay se rendit maître des mines de sel de Teghaza, c'est-à-dire vers 1500, une partie du sel fut livrée pas comme marchandise mais sous forme de tribut dû au souverain. Cependant la plus grande partie du sel importé au Soudan constituait une marchandise commerciale.

Dans le commerce extérieur, une partie des marchandises provenait de l'achat dans le cadre du commerce local et interrégional. Si bien que les échanges locaux s'engrenaient dans les échanges interrégionaux et extérieurs, mais évidemment en partie seulement, puisque de nombreuses marchandises qui faisaient l'objet des échanges locaux n'entraient jamais dans les échanges plus larges. Par contre, pour pouvoir exister, aussi bien le commerce extérieur que la partie de population urbaine qui l'organisait devaient forcément être en contact avec le marché local.

La connexion du commerce local avec le commerce lointain est visible également dans le début de système monétaire au Soudan Occidental. Il est vrai qu'on n'y connaissait pas et qu'on n'y employait pas de monnaie métallique, mais un commencement de ce système existait et il était fondé sur l'or pesé dans des mitkhals et sur divers moyens de paiement dont les cauris étaient les plus importants. L'or servait aux transactions du commerce de luxe et les cauris étaient la monnaie du commerce local. Mais en même temps, nous savons bien qu'il existait une relation d'échange entre l'or et le cauris. En outre les coquilles de cauris qui servaient au commerce local étaient importées dans le cadre du commerce extérieur et venaient de l'océan Indien, par l'Égypte, les pays du Maghreb et le Sahara, et à partir du XVI<sup>e</sup> siècle du golfe de Guinée également <sup>46</sup>.

---

1918/1919; Léon l'Africain, vol. II, p. 468; *Tarikh el-Fettach...*, p. 109; *Tarikh es-Soudan*, pp. 160 - 161.

<sup>46</sup> A propos du système monétaire, R. Mauny, *Tableau...*, pp. 413 - 426; M. Malowist, *Wielkie państwa...*, p. 338 sqq.; M. Johnson, *The Cowrie Currencies of West Africa*, «Journal of African History», vol. XI, 1970, 1<sup>ère</sup> partie: n° 1, 2<sup>e</sup> partie: n° 3.

La structure du commerce était compliquée par le fait qu'une partie des marchandises destinées à la vente ne provenaient pas des achats effectués aux foires locales, mais des tributs et d'autres formes d'activité de l'appareil d'État. Et inversement, une partie des marchandises achetées par les souverains étaient ensuite distribuées par eux en circuit non commercial, par les dons de chevaux, d'armes, de sel, de tissus que les souverains faisaient aux riches, y compris à ceux qui habitaient la campagne. Cela signifie que la sphère du commerce et celle de la distribution d'État étaient liées entre elles, s'interpénétraient et englobaient aussi bien la campagne que la ville.

Puisque la structure du commerce fait apparaître une connexion entre les échanges locaux, interrégionaux et extérieurs, cela veut dire que les villes, centres du commerce transsaharien, avaient des attaches commerciales avec la campagne soudanaise.

Les sources attestent bien du commerce de produits alimentaires dans les grandes villes<sup>47</sup>. La description du port de Kabara d'où, selon Léon l'Africain, devait provenir près de la moitié des produits alimentaires vendus à Tombouctou est particulièrement importante. De très nombreux Noirs arrivaient en barque à Kabara où l'on prélevait la douane sur chacune<sup>48</sup>. La comparaison des deux citations montre qu'il s'agissait de barques de marchands, chargées de marchandises car le prélèvement de la douane sur les livraisons des tributs d'État ne semble pas entrer en ligne de compte. Toutes ces données prouvent que le commerce des produits alimentaires constituait l'une des formes de ravitaillement des villes par la campagne. Ces produits servaient de marchandises dans les échanges avec la population saharienne ou étaient consommés sur place par la population des villes soudanaises.

Étant donné que les mentions de source sont très peu nombreuses, il est assez difficile d'étudier ce que la campagne recevait des villes en échange de ses fournitures de produits alimentaires. Nous savons que dans les grandes villes de la boucle du Niger le

<sup>47</sup> Ibn Battouta, p. 72; Léon l'Africain, vol. II, pp. 465 - 466, 471; V. Fernandes, p. 85; *Tarikh es-Soudan*, pp. 22 - 23.

<sup>48</sup> Léon l'Africain, vol. II, pp. 467 - 470 (produits alimentaires de Kabara); *Tarikh el-Fettach...*, p. 231 (douane).

sel en barres était cassé en menus morceaux pour la vente au détail. Ibn Battouta payait les produits alimentaires aux villageois en morceaux de sel. Il employait aussi de la verroterie comme moyen de paiement, des perles, des colliers. D'autres objets, surtout les cauris, servaient dans les échanges commerciaux avec la campagne. Ces objets circulaient dans les deux sens, mais leur afflux vers la campagne était vraisemblablement plus grand<sup>49</sup>. La principale marchandise livrée à la campagne était le sel. Cela correspond à la structure du commerce présentée ci-dessus et au besoin en sel que ressent l'organisme humain dans un climat chaud. La question se pose alors de savoir si c'était une marchandise entre beaucoup d'autres livrées à la campagne, si c'était la marchandise essentielle ou la seule.

Il existait dans les villes de la boucle du Niger de grandes concentrations d'artisans. Niani, siège de la cour et grande concentration de marchands, était aussi un centre de l'artisanat. Nous ne savons malheureusement pas quel genre d'artisanat on y pratiquait. Al Omari indiquait que les gens du Niani s'habillaient de vêtements blancs faits avec le coton «qui est cultivé chez eux et avec lequel ils tissent des étoffes très belles et fines». Pourtant, on ne sait pas si le tissage s'était développé dans la ville même ou en dehors. Le matériel archéologique recueilli par W. Filipowiak permet de supposer que Niani et ses environs constituaient un centre de fonte du fer et de forgeage<sup>50</sup>. Djenné était un centre de tissage du coton. Les principaux acquéreurs des tissus de Djenné étaient les tribus nomades du Sahara et du sahel et les couches supérieures de la population urbaine. Léon l'Africain donne une information analogue concernant Tombouctou. Il écrit que «les boutiques des artisans, des marchands et surtout des tisserands de toiles de coton y sont nombreuses»<sup>51</sup>. Par contre, il ne fait pas mention des métiers à Gao. Sa description gagne en authenticité quand on la confronte avec l'emplacement géographique de la culture du coton, concentrée justement aux environs de Niani et de Djenné.

<sup>49</sup> Ibn Battouta, p. 46; Léon l'Africain, vol. II, pp. 466, 471; *Tarikh el-Fettach...*, p. 180; M. Johnson, *The Cowrie Currencies...*

<sup>50</sup> Léon l'Africain, vol. II, p. 466; Al Omari, p. 66; W. Filipowiak, *Contribution...*, pp. 226, 230.

<sup>51</sup> Léon l'Africain, vol. II, pp. 465, 467.



Par contre, le tissage de Tombouctou était basé sur l'arrière-pays agricole de la région de Djenné et sur le transport commode par eau. Les informations fournies par Léon l'Africain sont confirmées par *Tarikh el-Fettach*. D'après cette chronique, il existait à Tombouctou au XVI<sup>e</sup> siècle 26 maisons où se trouvaient des tindi, ateliers de couture. «Chacune de ces maisons avait à sa tête un chef moniteur ayant auprès de lui environ cinquante apprentis; certains patrons avaient même de soixante-dix à cent apprentis». La chronique mentionne en outre à plusieurs reprises les vêtements en coton, boubous et pagnes que portaient les souverains, leur cour et les ulémas<sup>52</sup>. En dehors du tissage, on trouvait d'autres métiers urbains. Près des mosquées, on confectionnait des nattes avec des feuilles et des branches et l'on tissait (avec d'autres matériaux) des petits tapis pour la prière. Le bâtiment était aussi une branche importante de l'artisanat urbain. Le type de matériau qui était le banco obligeait à réparer fréquemment les maisons et les mosquées, aussi avait-on constamment besoin de maçons et de charpentiers. La production de cuir sur les bords du Niger était insuffisante puisque certaines marchandises, par exemple les sandales, étaient importées des villes de Haoussa. C'était donc un métier peu développé dans les villes du Soudan Occidental. Néanmoins on pouvait acheter à la foire de Gao des sacs de cuir pour le blé. Le métier de boucher jouait un certain rôle à Tombouctou<sup>53</sup>. Nombre de métiers qui viennent d'être cités, maçon, charpentier, boucher, tisseurs de nattes et de tapis, étaient liés à l'activité même des villes et ne desservaient pas la campagne.

Il a été prouvé que d'autres métiers installés en ville tels que le tissage, le travail du cuir, le forgeage, existaient également à la campagne<sup>54</sup>. La branche la plus forte de la production artisanale

---

<sup>52</sup> *Tarikh el-Fettach...*, p. 315 (les ateliers), pp. 81, 155, 180, 231 (les vêtements).

<sup>53</sup> Ibn Battouta, p. 65; *Tarikh el-Fettach...*, p. 196 (nattes et tapis); *Tarikh el-Fettach...*, pp. 118, 197, 222; *Tarikh es-Soudan*, pp. 177, 180 (construction); *Tarikh el-Fettach...*, p. 187 (les sacs de Gao); Léon l'Africain, vol. II, p. 472 (les sandales), p. 449 et V. Fernandes, p. 85 (les bouchers).

<sup>54</sup> A propos des métiers ruraux, R. Mauny, *Tableau...*, pp. 343 - 354; R. Karpiński, *Organizacja służebna...*; *Tarikh el-Fettach...*, pp. 20 - 21, 107 - 111; Ibn Battouta, p. 44.

urbaine était le tissage et la couture qui s'y rattachait. C'était la campagne qui lui fournissait la matière première.

Le tissage urbain travaillait en grande partie pour l'exportation au Sahara. La description de Léon l'Africain le confirme, de même que l'oeuvre absolument indépendante de Valentim Fernandes<sup>55</sup>. La localisation de ce tissage dans les grandes villes commerciales ainsi que le tissage et la couture particulièrement importants de Tombouctou dans la région duquel la population rurale était faible, prouvent que les tissus et les vêtements étaient dirigés sur l'exportation. Les marchands n'étaient pas les seuls acquéreurs de tissus, une partie des ateliers de tissage travaillaient aussi pour les besoins des souverains, des chefs, de leur cour et de la couche la plus riche de la population urbaine.

Le lien du tissage avec le commerce extérieur indique que la campagne ne pouvait être qu'un acquéreur de second ordre. Nous savons en outre que le tissage existait à la campagne également et qu'une partie seulement de la population rurale portait des vêtements en tissu, la plus grande partie s'habillait de peaux ou même restait presque nue, vêtue seulement de petites bandes de tissu<sup>56</sup>. Seule la population convertie à l'Islam, et les groupes riches en faisaient partie, mais non pas la population paysanne, était obligée de s'habiller à cause de sa position sociale et de sa religion. Par conséquent, si la population rurale s'approvisionnait en produits artisanaux, il s'agissait certainement le plus souvent de sa propre production ou alors de produits de l'artisanat rural. De tels achats effectués aux foires constituaient la partie du commerce local qui n'avait aucun rapport avec le commerce plus large de la ville vers la campagne. Par contre, les riches qui habitaient la campagne pouvaient recevoir des tissus et des vêtements dans le cadre de la distribution d'État.

Le matériel réuni ici permet de supposer que les métiers urbains ne jouaient qu'un faible rôle dans les échanges avec la campagne. Cela se trouve confirmé tant par le caractère des métiers urbains et leur localisation que par la structure générale du com-

---

<sup>55</sup> V. Fernandes, p. 73; Léon l'Africain, vol. II, p. 465.

<sup>56</sup> Ch. Monteil, *Le coton chez les Noirs...*

merce. Le sel était donc sinon l'unique, du moins la principale marchandise livrée par les villes à la campagne. La possibilité d'en acheter était le principal stimulant encourageant les paysans à déployer davantage d'efforts et à produire plus grandes quantités de denrées alimentaires et de coton. Pour le paysan, acheter du sel qui coûtait cher entraînait la nécessité de livrer des quantités assez grandes de marchandises. C'est pourquoi les produits de la campagne obtenus en échange du sel couvraient non seulement l'exportation de produits alimentaires et de tissus vers le Sahara (où l'on achetait le sel en échange), mais encore fournissaient la nourriture et les vêtements d'une partie des habitants des villes elles-mêmes.

La structure du commerce présentée plus haut mène à la conclusion que l'échange commercial entre la campagne et la ville était à côté des tributs la seconde source d'entretien de la population des villes et l'une des sources d'approvisionnement en marchandises pour le commerce extérieur. Les marchands destinaient à l'exportation une partie des céréales et du coton qu'ils avaient acquis, une autre à la satisfaction de leurs propres besoins et ils en vendaient une partie aux autres groupes de la population urbaine.

Comme acheteurs de produits alimentaires, il y avait encore les artisans qui fournissaient en échange des marchandises pour le commerce extérieur, et tous ceux qui travaillaient au bon fonctionnement de l'économie et de la culture urbaines, travailleurs du bâtiment, porteurs, instituteurs. Ce n'étaient pas des travaux qui donnaient des bénéfices à la population villageoise, ils constituaient des éléments de l'échange de services dans la ville même. Mais c'était la campagne qui fournissait les moyens de cet échange intérieur de marchandises dans la ville.

\*

Les résultats de ces recherches mènent à la conclusion que les connexions économiques des villes et de la campagne au Soudan Occidental n'avaient pas un caractère uniforme. On ne peut ramener ce caractère à un seul schéma-type, que ce soit l'échange non commercial des biens organisé par l'État ou l'échange de mar-

chandises. Au contraire, les deux systèmes coexistaient et même se complétaient et se conditionnaient réciproquement. La réalité était plus riche et plus diversifiée que les modèles théoriques.

Aussi bien le prélèvement et la répartition des tributs que l'échange conduisaient à une sérieuse exploitation de la population rurale au profit de celle des villes. En prélevant les tributs, l'appareil d'État cherchait à s'approprier une part aussi grande que possible du surplus produit à la campagne et à l'utiliser conformément à ses propres objectifs. La contrainte exercée par l'État ne privait pourtant pas la paysannerie de tout le surplus. Cela permettait donc l'activité commerciale organisée par les marchands. Les conditions de ce commerce entraînaient une nouvelle et importante exploitation de la population rurale qui livrait des marchandises à bon marché en échange du sel coûteux. Le peu d'ampleur du marché local, l'absence de contacts entre les métiers urbains et l'acheteur rural étaient des éléments de faiblesse dans l'économie des régions de la boucle du Niger. Étant donné l'inadaptation de la production urbaine aux besoins et aux possibilités des acheteurs de la campagne, les paysans, même dans le cas où s'étant acquittés du tribut et ayant acheté du sel ils disposaient encore de possibilités d'achat, ne trouvaient que difficilement des marchandises qui leur convenaient. Cela freinait le développement de l'agriculture, diminuait les stimulants et l'intérêt de la paysannerie pour une production plus rentable. C'était un danger pour les villes par trop dépendantes des marchés extérieurs éloignés.

Le commerce limité à un petit nombre de marchandises, qui unissait la ville et la campagne, n'accusait pas de tendances de développement qualitatif. Il n'animait donc pas l'économie de façon permanente, ne la rendait pas plus dynamique, n'unissait pas en un tout harmonieux encourageant mutuellement à un nouvel accroissement les économies de la campagne et de la ville. Au contraire, l'exploitation de la campagne aggravait les différences sociales, et menait donc à la formation d'une économie à double secteur: l'économie rurale dont les relations extérieures existaient mais étaient limitées, et l'économie urbaine orientée vers le commerce lointain mais puisant à la campagne les moyens qui lui

étaient nécessaires<sup>57</sup>. Les tendances d'intégration de l'économie des régions étudiées ont été stoppées au niveau où la campagne servait les grandes villes.

(Traduit par Geneviève Leider)

---

<sup>57</sup> Les résultats obtenus dans les recherches indiquent donc une similitude avec le modèle du double secteur des sociétés arriérées contemporaines, créé par W. A. Lewis dans *Theory of Economic Growth*, London 1955. Examen critique de ce modèle et de son utilité dans les recherches historiques — W. Kula, *Théorie économique du système féodal. Pour un modèle de l'économie polonaise XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris 1970, pp. 9 - 12 (édition polonaise 1962).